



Assurance

WTW France - Département Sport Immeuble Quai 33,33/34 quai De Dion
Bouton CS70001 – 92814 Puteaux
Tél. : 09 72 72 01 19
ffrandonnee@grassavoye.com Contrat n° : 41789295M / 0002

Garantie financière:

GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000
Nanterre
Tel 33(0)149313131
Contrat n° 4000716162 /0

NOTICE D'INFORMATION

Naucelle le 17 décembre 2024

Séjour de 6 ou 7 jours de randonnées à Vernet les Bains (66) Du 2 ou 3 juin au 8 juin 2025 (5 nuitées et éventuellement 1 nuit en refuge)

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2024/2025 avec assurance Responsabilité Civile ou plus. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence 2024/2025 avec assurance RC ou plus.

Nombre de participants : 20 au minimum, 44 au maximum.

Dates : du lundi 2 juin ou du mardi 3 juin au dimanche 8 juin 2025

Déplacements : voitures personnelles avec covoiturage

PROGRAMME (VOIR ANNEXE CI-JOINTE)

Ce séjour prévu pour 6 jours pourra être de 7 jours pour les personnes voulant accéder au Canigou en deux jours avec une nuit en refuge supplémentaire.

HEBERGEMENT :

L'hébergement sera assuré dans le village vacances VTF Clair Canigou à Vernet les Bains (6 rue du Dr Jalibert, 66820 Vernet-les-Bains – Tél. 04 68 05 52 60) qui assurera la fourniture des repas, avec pique-nique pour le déjeuner du midi.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à **environ 500 €** par personne, en pension complète, en chambre double.

Supplément pour nuit en refuge comprenant repas du soir, petit déjeuner et pique-nique du lendemain : **environ 60 €** par personne.



Le prix du séjour VTF comprend :

- Apéritif de bienvenue
- Une réunion d'information
- La pension complète (boisson à table – vin et eau – panier repas pour déjeuner) du diner du premier jour VTF au pique-nique du jour du départ
- Un diner régional
- L'hébergement en chambre double avec sanitaire complet (lit fait et linge de toilette fourni)
- Le ménage assuré et linge de toilette changé en milieu de semaine
- Les animations de soirée
- L'accès à toutes les infrastructures
- L'adhésion à VTF
- La taxe de séjour

Ne sont pas compris :

- La fourniture du pique-nique du premier jour VTF
- Les dépenses personnelles.
- Le voyage jusqu'à Vernet les Bains et les déplacements sur place basés sur le covoiturage.
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement.
- EIT et UEIT contribution à l'Extension Immatriculation Tourisme et son Utilisation (environ 6 €)
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme « compris ».

PRE-INSCRIPTIONS :

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, sinon une répartition sera proposée.

Les pré-inscriptions sont ouvertes à compter du 26 décembre 2024

Cette pré-inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 150 € lors de la réunion du 28/12/2024 (chèque à l'ordre de l'Association) ou remis à Françoise Miro 13 chemin de la côte vieille 12800 Sauveterre de Rouergue

L'Association proposera aux préinscrits un Bulletin d'Inscription. Votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi de ce Bulletin sous 8 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement de l'acompte.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à l'envoi d'inscription.

PAIEMENTS :

Acompte de 150 € à la préinscription. Date limite 28/12/2024

Primes d'assurance (facultatives) et 2ème acompte de 200 € lors de l'inscription date limite au 25/01/2025.

Solde du séjour avant le 01/04/2025

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. **Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues.**

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de l'Association : Randonneurs du Naucellois



DISPOSITIONS CONCERNANT LES DEPLACEMENTS :

Un covoiturage sera organisé en fonction des inscrits. Déplacement d'environ 65 € par personne comprenant aller-retour+ trajets sur place. (Précisé avant le 1^{er} avril 2025).

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

En cas d'annulation individuelle les acomptes versés ne seront pas remboursés par l'Association d'où l'intérêt de souscrire à l'assurance annulation (29 € par personne)

DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées. Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé. En cas d'annulation, le remboursement pourra se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables sur demande à l'association : randonneurs_naucellois@orange.fr.
--



Bulletin de pré-inscription à renvoyer avant le 28 décembre 2024

A **Françoise MIRO**
13 chemin de la Côte Vieille
12800 Sauveterre de Rouergue

Nom Prénom : _____

Personnes supplémentaires : _____

Adresse : _____

Tél. _____ Portable : _____ Courriel : _____

Ci-joint chèque de réservation de 150€ par personne à l'ordre du Club « Les Randonneurs du Naucellois »

150 X =

SOIT : PRE-INSCRIPTION POUR SEJOUR DU 2 AU 8 JUIN 2025 (y compris nuit en refuge)

SOIT : PRE-INSCRIPTION POUR SEJOUR DU 3 AU 8 JUIN 2025

Rayer la mention inutile

Date et signature

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051